



**PRÉFET
DE LA RÉGION MARTINIQUE
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT
POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER**

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
COMMANDANT SUPERIEUR
DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le mercredi 6 mars 2013

Interception de deux « go-fast » et saisie de 240 kilos de cocaïne par la frégate Ventôse

Le 27 février et le 1^{er} mars 2013, dans le cadre d'une opération de lutte contre le narcotrafic baptisée « Carib Royale », la frégate de surveillance Ventôse a intercepté deux embarcations de type « go-fast » en mer des caraïbes.

7 ballots de drogue représentant plus de 240 kilogrammes de cocaïne ont pu être récupérés lors de ces opérations. Les marins embarqués sur ces deux embarcations ainsi que la drogue ont été remis sans délais aux enquêteurs de l'antenne Caraïbes de l'OCRTIS et la frégate Ventôse a poursuivi sa mission.

Ces missions d'interception ont été menées sur instruction du procureur de la République de Fort-de-France et sous l'autorité du préfet de la région Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer. Les opérations ont été conduites par l'amiral, commandant supérieur des forces armées des Antilles depuis le centre opérationnel interarmées implanté au Fort Desaix.

En 2012, 2,4 tonnes de cocaïne ont été interceptées en haute mer par les Forces Armées aux Antilles et 3 tonnes au total dans le cadre d'opérations relevant de l'action de l'Etat en mer, menées également avec le concours de l'administration des douanes. Ces deux nouvelles interceptions viennent renforcer l'action interministérielle et internationale menée par tous les acteurs de la lutte contre le narcotrafic dans les Caraïbes.

Le détail de ces deux opérations est annexé à ce communiqué.



Contact Presse :

Lieutenant de vaisseau Thomas Letournel, directeur de la communication pour les forces armées aux Antilles (DIRCOM FAA)

Tél. : 05.96.39.50.39 Portable : 06.96.25.83.29 dircom.faa@orange.fr

La frégate de surveillance Ventôse intercepte deux « go-fast » et saisit 240 kilos de cocaïne

Interception dans la nuit du 27 février 2013

Le 26 février 2013 en soirée, la frégate Ventôse, déployée en mission de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants en mer des Caraïbes, agissant de conserve avec un Falcon 50 de surveillance maritime de la marine nationale, a détecté une embarcation suspecte de type « go-fast », navigant à grande vitesse.

Sur ordre du commandant supérieur des forces armées aux Antilles, la frégate Ventôse a engagé immédiatement la poursuite du « go-fast », fait décoller son hélicoptère Panther et mis à l'eau son embarcation rapide sur laquelle était embarquée son équipe de visite.

Lorsque l'hélicoptère s'est approché pour effectuer une reconnaissance de cette embarcation, le largage de plusieurs colis suspects à la mer a pu être observé et filmé. Malgré l'ordre qui lui a été donné de s'arrêter et en dépit des avertissements, l'équipage du « go-fast » a poursuivi sa route à grande vitesse.

Sur ordre du préfet de la région Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer, le commandant du Ventôse a alors procédé aux opérations contraignant le « go-fast » à stopper.

Le « go-fast » a ensuite été rejoint par l'équipe de visite du Ventôse qui en a pris le contrôle. Ses cinq membres d'équipage ont été transférés sur la frégate et placés en rétention.

Interception du 1^{er} mars

Le 1^{er} mars, selon le même mode opératoire, la frégate Ventôse a intercepté un second « go-fast » suspecté de se livrer à des trafics illicites.

Dès que l'hélicoptère Panther de la frégate a été aperçu par l'équipage du « go-fast », celui-ci a jeté 7 colis à la mer.

Le « go-fast » n'obtempérant pas aux injonctions de stopper, le commandant supérieur des forces armées aux Antilles a autorisé les manœuvres d'intimidation à partir de l'hélicoptère.

Devant la détermination affichée par les unités militaires, l'équipage du « go-fast » a finalement stoppé ses moteurs. Les trafiquants ont rapidement été interceptés par l'équipe de visite du Ventôse qui a pris le contrôle du « go-fast ». Ses cinq membres d'équipage ont été transférés sur la frégate et placés en rétention. Les 7 colis ont été récupérés par l'embarcation rapide de la frégate. Le test à la cocaïne s'est révélé positif. La quantité saisie s'est élevée à plus de 240 kilogrammes.



Contact Presse :

Lieutenant de vaisseau Thomas Letournel, directeur de la communication pour les forces armées aux Antilles (DIRCOM FAA)

Tél. : 05.96.39.50.39 Portable : 06.96.25.83.29 dircom.faa@orange.fr